



Certification CSE

1. Que signifie l'abréviation CSE ?

CSE signifie Certified Sustainable Economics. C'est-à-dire « économie durable certifiée ». CSE est un standard de qualité attribué aux gestions d'entreprise durables.

2. Quelle entreprise ou société attribue le label CSE ?

Le label est attribué par la société GfaW (Gesellschaft für angewandte Wirtschaftsethik, société d'éthique économique appliquée). La GfaW établit des normes de certification de produits et œuvre comme précurseur dans le domaine de la certification de durabilité pour les entreprises.

Les autorités de contrôle et de certification autorisées par le standard CSE travaillent conformément à la norme ISO 17065. La coordination de la certification et l'émission du certificat sont effectuées par l'autorité d'inspection et de certification EcoControl GmbH, active dans le monde entier. Outre les certifications CSE, EcoControl se charge de certifications pour NaTrue, Demeter, etc.

EcoControl est elle-même contrôlée par une autorité de certification indépendante, ce qui atteste de son sérieux.

3. Depuis quand l'entreprise BÖRLIND est-elle certifiée CSE ?

Depuis 2012, BÖRLIND GmbH fait partie des entreprises certifiées CSE.

Auparavant, les produits de BÖRLIND GmbH portaient le label EcoControl. Cette certification portait uniquement sur les produits et les valeurs de l'entreprise.

4. Quels domaines sont certifiés par le label CSE ?

Le label CSE ne s'applique pas uniquement aux produits. Toutes les activités de l'entreprise font l'objet d'un contrôle continu qui s'appuie sur les trois piliers de la durabilité (écologie, économie, dimension sociale). Des ingrédients à la gestion des eaux usées et des déchets en passant par les conditions de travail et les possibilités de formation continue des collaborateurs, tous les domaines d'activité de l'entreprise sont vérifiés. Ce contrôle s'étend au-delà des activités propres à l'entreprise et cible également les efforts des fournisseurs en matière de durabilité. C'est pour cette raison que les fournisseurs de BÖRLIND GmbH font régulièrement l'objet d'une vérification de leurs mesures de durabilité et sont encouragés à les optimiser.

5. Quels sont les critères de CSE concernant les ingrédients de cosmétique naturelle ?

Les labels habituels de cosmétique naturelle tels que BDIH confirment qu'un produit cosmétique a été développé sur la base d'ingrédients naturels. Il existe toutefois des différences entre les labels en ce qui concerne les ingrédients autorisés. Ainsi, certains labels autorisent l'utilisation de produits d'origine animale tels que le carmin ou la soie, ce à quoi BÖRLIND GmbH s'oppose. Ces différences ne remettent pas en question la classification dans la catégorie « cosmétique naturelle ».

Le label CSE définit également des critères relatifs aux ingrédients de cosmétique naturelle. Ainsi, un minimum de 75 % de la quantité produite doit correspondre aux standards habituels encadrant la cosmétique naturelle. Par ailleurs, aucun ingrédient modifié génétiquement ou contenant des composants pétrochimiques ne peut être utilisé dans les produits. Les ingrédients issus de l'agriculture bio ou de cueillette sauvage doivent être privilégiés. Il s'agit des exigences de base en matière de cosmétique naturelle.

BÖRLIND GmbH
www.boerlind.com
T +49 (0) 7051.6000-0
F +49 (0) 7051.6000-60
mail@boerlind.com

DADO-cosmed GmbH
www.dadosens.com
T +49 (0) 7051.590-93
F +49 (0) 7051.590-99
info@dadosens.com

Lindenstraße 15
75365 Calw, Germany
Black Forest

ANNEMARIE
BÖRLIND
NATURAL BEAUTY

Börlind Gesellschaft für
kosmetische Erzeugnisse mbH
Cour de registre :
Tribunal d'instance de Stuttgart
N° de registre : HRB 330215
Gérants :
Michael Lindner, Nicolas Lindner

DADO
SENS
DERMACOSMETICS

DADO-cosmed GmbH
Cour de registre :
Tribunal d'instance de Stuttgart
N° de registre : HRB 331040
Gérants :
Michael Lindner, Alicia Lindner



6. À quelle fréquence une entreprise doit-elle se soumettre à la certification CSE ?

Une fois par an, un audit est réalisé par l'autorité de certification et d'inspection EcoControl. Cet audit vérifie non seulement si les standards de durabilité sont respectés, mais aussi si l'entreprise a continué de se développer. Les mesures d'amélioration annoncées l'année précédente doivent avoir été mises en place. En outre, l'entreprise est tenue d'établir des objectifs de durabilité pour l'année suivante et de prouver qu'elle les poursuit.

BÖRLIND GmbH
www.boerlind.com
DADO-COSMED GmbH
www.dadosens.com

7. Quels sont les avantages du label CSE ?

Le label CSE distingue les entreprises et leurs produits pour leur durabilité. Le consommateur final trouvera le label CSE sur les produits d'ANNEMARIE BÖRLIND. Le label permet de reconnaître si le produit a été fabriqué par une entreprise certifiée durable. Cette certification permet non seulement d'appliquer les mesures de durabilité, mais aussi de les faire vérifier et confirmer par un institut indépendant. Cela garantit la transparence envers le consommateur.

Le label CSE s'étend bien au-delà des exigences en matière de cosmétique naturelle et de durabilité. Les directives CSE prescrivent que non seulement les produits, mais aussi toute l'entreprise et ses activités soient soumis à une vérification annuelle. Les conditions de certification CSE doivent être remplies à 100 %. Par ailleurs, il ne suffit pas, pour le renouvellement du label, de répondre aux normes, mais il est également nécessaire de connaître une évolution continue en matière de durabilité.

En Allemagne, le label CSE a obtenu le statut de « particulièrement recommandable » par le portail www.label-online.de de l'initiative de consommateurs Verbraucher Initiative e.V. Les vérifications portent sur l'exigence, l'indépendance, le contrôle et la transparence.

8. Quels sont les inconvénients du label CSE ?

L'inconvénient du label CSE est qu'il est peu connu. La raison est, entre autres, que peu d'entreprises sont actuellement porteuses du label car ses critères d'obtention sont très stricts.

9. La certification CSE est-elle reconnue à l'échelle mondiale ?

Le label CSE est reconnu à l'international. BÖRLIND GmbH reçoit le certificat en anglais et dans d'autres langues.

10. Quelles autres entreprises sont porteuses du label CSE ?

Jusqu'à présent, 10 entreprises européennes détiennent le label de durabilité CSE. Quelques exemples : le fabricant de produits d'entretien Sonett ainsi que la marque de cosmétique Farfalla. Un architecte paysagiste et un cabinet de conseil aux entreprises sont également certifiés.

11. DADO SENS DERMACOSMETICS porte-t-il également le label CSE ?

La certification CSE s'applique aussi bien à BÖRLIND GmbH avec la marque ANNEMARIE BÖRLIND – Natural Beauty qu'à DADO-cosmed GmbH avec la marque DADO SENS DERMACOSMETICS.



12. À l'avenir, l'entreprise BÖRLIND compte-t-elle également obtenir les labels NATRUE ou COSMOS ?

BÖRLIND GmbH
www.boerlind.com

DADO-COSMED GmbH
www.dadosens.com

De nombreux produits Börlind correspondent aux directives de neufarm ou ont reçu les certificats BDIH ou NCS. Cela est également nécessaire pour correspondre aux directives CSE. Ces directives exigent qu'au moins 75 % du volume des produits fabriqués répondent à un standard de produit existant dans le secteur (NaTrue, COSMOS, BDIH, Ecocert, Soil Association, Cosmébio, ICADA, demeter, naturland, Vivanness 2011, règlement sur les cosmétiques naturels selon le codex alimentaire autrichien, NCS).

Toutefois, l'entreprise ne fait pas mention à dessein de ces certifications car elle considère que le label CSE leur est supérieur.

13. ANNEMARIE BÖRLIND est-elle une marque de cosmétique naturelle certifiée grâce au label CSE ?

La désignation « cosmétique naturelle » n'est pas protégée. Voilà pourquoi les fabricants recourent à des labels de cosmétique naturelle tels que COSMOS, NaTrue, Ecocert etc. La désignation allemande « zertifizierte Naturkosmetik » (« cosmétiques naturels certifiés »), elle, est protégée par des standards de cosmétique naturelle qui doivent respecter les directives suivantes : les produits sont exempts de dérivés du pétrole, de PEG, de silicone, de microplastiques et de paraben. Cela vaut bien sûr également pour les produits de BÖRLIND GmbH.

Pour BÖRLIND GmbH, le terme « cosmétique naturelle » va bien au-delà du produit lui-même. La cosmétique naturelle ne définit pas uniquement les ingrédients, mais aussi l'ensemble de l'entreprise et son attitude socio-écologique. Voilà pourquoi les produits de BÖRLIND GmbH sont des cosmétiques naturels certifiés selon les critères CSE.

14. BÖRLIND GmbH a-t-elle d'autres activités dans le secteur de la durabilité ?

Les activités durables de BÖRLIND GmbH vont au-delà des directives du label CSE. Ainsi, son empreinte carbone (Corporate Carbon Footprint) est établie chaque année. L'entreprise compense ses émissions de CO₂ en investissant dans un projet d'assainissement d'eau potable au Cambodge. Ce projet permet d'installer des filtres à eau évitant d'abattre du bois destiné à faire bouillir de l'eau. BÖRLIND GmbH est donc une entreprise climatiquement neutre.

Par ailleurs, elle s'engage dans de nombreux autres projets socio-écologiques. Ces projets se concentrent sur des thèmes en lien avec les produits cosmétiques. Il s'agit par exemple d'engagements pour l'huile de jojoba en Namibie, l'aloë vera au Guatemala ou l'huile de Prinsepia au Népal.

BÖRLIND GmbH est également membre du FONAP (Forum pour une huile de palme durable). Il vise à imposer une utilisation de 100 % d'huile de palme durable dans tous les secteurs.

Contact presse :
BÖRLIND GmbH
Katrin Stockinger
Tél. : +49 (0) 7051 6000-64
k.stockinger@boerlind.com